



**Une force  
à vos côtés**

**WWW.CGTDESSDIS.COM**

Montreuil, le 24 août 2016

Monsieur Julien MARION  
Directeur des Sapeurs-Pompiers  
Place Beauvau  
75008 Paris Cedex 08

Objet : la note 2544 émise par vos services

Monsieur le directeur des sapeurs-pompiers,

Vos services, dans une note datée du 30 juillet 2016 numéro 2544, ont diffusé une note flash ayant pour objet : Défaut technique récurrent sur la fixation des lames de suspension de certains C.C.F.

La réaction de vos services au compte-rendu d'un directeur départemental, d'alerter l'ensemble des S.D.I.S. était nécessaire, mais tout ne dépend pas de l'émetteur, le récepteur a un rôle à jouer ...

Dans certains S.D.I.S. l'affaire est entendue, une note comme celle-ci entraîne la vérification visuelle de l'ensemble des C.C.F. (correspondant au modèle décrit dans la note ou de l'ensemble du parc), dans d'autres, cela attendra leur passage en mécanique, les modèles étant différents de ceux concernés par la note, le référent conduite n'en n'est d'ailleurs pas systématiquement informé. Dans d'autres, la boîte mail n'avait pas dû être relevée avant que nous diffusions le 3 août une information sur cette note par le biais de notre site Internet.

Nous avons eu un retour de plusieurs départements qui ont été informés par notre organisation. Ni les agents du C.O.D.I.S., ni les responsables des spécialités de conduite ne semblaient avoir été informés de cette note, certains agents ont même, après leur propre vérification, demandé la mise hors service de plusieurs engins présentant les mêmes défauts.

En pleine saison d'utilisation des C.C.F. la mécanique préventive préconisée (parfois) lors du passage de l'Inspection de la Défense et de la Sécurité Civiles ne semble pas avoir fait beaucoup d'émules (« Développer une démarche préventive dans le domaine de l'entretien des matériels roulants », « Le parc feux de forêts est systématiquement rappelé en atelier avant saison et fait l'objet d'un bilan en fin de campagne »).

Pourtant l'argent investi en prévention (en toute matière) permet d'économiser en curatif (on évoque souvent le rapport 1 pour 3).

Pensant le sujet important, nous avons pris contact avec l'E.N.S.O.S.P.

Bilan : il y a beaucoup moins de travaux sur le sujet que sur le management (mention spéciale pour les activités physiques des sapeurs-pompiers avec près de 100 mémoires). Sauf erreur de notre part, nous n'en avons pas trouvé dans les 136 pages listant les titres des mémoires disponibles au centre de ressources documentaires.

Plusieurs remarques :

- Les notes de la DG, quand elles atteignent leur but, c'est parfois en prenant des chemins détournés du canal officiel (dont on ne comprend pas toujours le cheminement) ;
- La communication peut encore être améliorée (dans 2 agences R.V.I. les mécaniciens n'étaient pas informés du contenu de la note du 30 août) ;
- La présence de représentants du personnel dans les différents comités de l'E.N.S.O.P. pourrait ancrer l'école dans les problématiques quotidiennes des S.D.I.S.

Veuillez recevoir, Monsieur le directeur des sapeurs-pompiers, nos salutations respectueuses.

Pour le collectif CGT des S.D.I.S  
Sébastien DELAVOUX

